

Séance du 27 juin 2024
Délibération n°2024-34

L'an deux mille vingt quatre, le 27 juin, à la salle du Conseil, à 20h30.

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil Municipal sous la présidence de M. Jean-Benoît GIRODET, Maire.

Nombre de conseillers	
En exercice	14
Présents	14
Votants	14

Etaient présents : Jean-Benoît GIRODET, Denis AGUILHON, Marie-Claude BIGOT, Elodie DELABRE, Philippe DELAIGUE, Marc GAYT, Sylvie JOUVE, Gilles KACZMAREK, Monique LAGER, Josette POTUS, Louis POMMIER, Jean Christophe PRORIOI, Bernard SOUTON et Gilles TRONCHON.

Absents :

Procurations :

Sylvie JOUVE a été nommée secrétaire.

Date de convocation : 20 juin 2024.

Objet : Maison partagée - Signature d'un prêt.

Le Maire fait un point sur le projet de maison partagée et rappelle que dans le budget primitif 2024 un prêt de 150 000 € a été prévu afin de financer ces travaux.

Deux organismes bancaires ont été sollicités pour le co-financement de ce projet, le conseil retient la proposition de la Caisse d'Epargne selon les caractéristiques suivantes :

- ✓ 1 emprunt de 150 000 € :
 - Taux fixe : 3.85 %
 - Durée : 15 ans
 - Frais de dossier : 0,20 % du montant du prêt
 - Périodicité trimestrielle
 - Amortissement progressif : échéance constante

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer le contrat de prêt susvisé.

Le Maire,



Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture du Puy en Velay le 04 JUIL. 2024
et publication le 04 JUIL. 2024